

Je vous fais voir l'envers des événements que l'histoire ne vous montre pas.

Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*

Les plus grandes erreurs historiques sont moins dues à l'affirmation de choses fausses qu'à l'oubli ou l'occultation volontaire ou non d'événements véridiques. Ainsi, lors de la parution du livre d'Hochschild, aucun historien actuel n'a fait remarquer que cet auteur américain avait utilisé des passages entiers du livre¹ écrit par Burrows et Canisius, livre condamné pour calomnies, et interdit par la justice de Grande Bretagne vers 1903. Rappelons que la calomnie est une fausse accusation destinée à blesser la réputation ou l'honneur de quelqu'un. Dans le même ordre d'idées, le contenu du livre de Conan Doyle² avait été analysé et critiqué par le procureur Waleffe sortant de sa réserve à la fin de sa vie, lui qui connaissait mieux que quiconque et en détail le contenu des affaires et qui avait constaté personnellement des abus criminels dans un des secteurs de l'Anversoise. Aucun historien, à ma connaissance, ne parle de l'analyse critique de Waleffe ni surtout de sa conclusion : ...je n'ai constaté de tels abus dans aucun autre secteur de la compagnie ! Il parle de prisons où des femmes enfermées meurent de privation de nourriture. De telles évidences décrédibilisent ces deux livres ou du moins jettent un doute sur les affirmations qu'ils contiennent. Mais cela n'empêche pas certains auteurs d'extrapoler le constat des abus à l'entièreté de la concession de la compagnie. C'est une autre manière de tromper la mémoire que l'extrapolation à toute une région, un district, voire à l'entièreté du territoire, d'un méfait constaté localement.

Il y a également les petits détails omis volontairement ou non comme, par exemple, la tâche minimale exigée d'un saigneur de lianes (norme de main d'œuvre) seule information permettant de calculer le nombre exact de travailleurs dans la production du caoutchouc sylvestre et de mesurer la pénibilité du travail, ou encore le nombre exact de cartouches qu'emporte en mission un soldat de la Force publique, les rapports que chaque commandant de mission doit remplir comme justification et ce que chaque soldat doit rentrer chez le fourrier à l'issue de toute mission. La réalité du terrain, tous les jours dans plusieurs centaines de postes, où les décisions doivent souvent être immédiates alors que les contacts avec Boma se comptent en semaines et ceux avec le gouvernement de l'EIC à Bruxelles se mesurent en mois.³

Vous avez compris que je ne suis pas un historien et vous avez raison. Je suis un ancien chercheur scientifique que, par réflexe professionnel, chaque détail intéresse car il peut souligner des synergies, des antagonismes ou des corrélations, Ainsi, lorsque l'historienne Ira Berlin de l'université du Maryland affirme comme John Hope Franklin le biographe de Georges Washington Williams,⁴ que ce dernier s'est rendu aux Stanley Falls « sur les traces de Conrad » où il a écrit sa lettre au roi le 18 juillet 1890, je m'étonne car Conrad n'arrive aux Falls que le 1^{er} septembre. La lettre ouverte au roi est publiée en Angleterre et lue par R.Cobben Philips, le président de la Chambre de commerce de Manchester, à Londres, durant un meeting tenu au mois de novembre 1890. Le contrôle du timing de l'envoi de la lettre est intéressant : il fallait immédiatement un bateau disponible pour transporter la lettre des Falls à Kinshasa seul bureau de poste à l'époque au Haut Congo ; prise en charge par la poste, la lettre devait être conduite pédestrement à Matadi par la route des caravanes ; il fallait à Matadi un bateau disponible immédiatement pour porter la lettre au bureau de poste de Banana, seul bureau traitant le courrier d'outre-mer (Matadi aura aussi ce privilège mais en mars 1891), à Banana il fallait immédiatement un long courrier vers l'Angleterre et ensuite, à l'arrivée, le temps d'imprimer la lettre. Timing qui n'est pas impossible mais qui est hautement improbable, laissant supposer que la lettre n'a pas été écrite aux Falls comme on souhaitait le faire croire à cause de son contenu. D'autres « détails » laissent d'ailleurs croire que Williams n'est jamais allé aux Falls. Il est important de souligner que l'EIC n'existe que depuis 5 ans et qu'il survit grâce aux emprunts ; qu'on est encore en période d'exploration pour dix ans, et qu'à côté des quelques factoreries, il n'existe que 2 sociétés structurées de droit belge, la

CCCI fondée en 1886 et 4 de ses 5 filiales⁵ et la Sandford fondée la même année, mais déjà absorbée par la SAB dès 1888. Il n'y a que 744 expatriés dans l'EIC en 1890 dont près de 500 dans le Bas-Congo où la construction du chemin de fer vient de débiter. Les démarches étranges de Williams en Belgique où il prétend être un colonel, ses promesses non tenues et le contrat qu'il a passé avec Mac Clures sont suffisants pour mettre en doute sa bonne foi et le sérieux de ses griefs. Aucun historien belge ne s'est penché sur ce personnage dont le biographe affirme qu'il est un « trickster », ce qui se traduit en français par le qualificatif « fourbe ».

L'importance des détails !

On voit apparaître depuis le livre d'Hochschild, de manière régulière, d'autres livres sur le Congo, à la recherche d'une notoriété littéraire et historique. Le dernier en date parle du « Saigneur » du Congo à travers 700 pages. Mais tous ces livres contiennent des détails qui les confrontent à la vérité et ... les condamnent irrémédiablement. On l'a vu avec le livre de Burrows et Canisius. Ceci permet de souligner qu'il faut être particulièrement méfiant et critique quant aux dires des expatriés dont le contrat n'a pas été renouvelé. Ainsi, en Italie, en juin 1905, l'ex-lieutenant de la Force publique Pietro Nattido tient les propos suivants reçus dans le pays comme un oracle : « *L'État Indépendant du Congo est une bande de marchands d'esclaves qui prétendant répandre la civilisation mais qui exploitent les indigènes ...700 tonnes d'ivoire et de caoutchouc partent, toutes les trois semaines, par bateau* ». Mais 17 fois par an, l'envoi de 700 tonnes représente un total annuel de 11.900 tonnes or le plus important envoi constaté, en 1901, concernait 6220 tonnes et, en 1905, l'année de la révélation, pas d'avantage que 5070 tonnes.

L'historien Vangroenweghe publie à l'université de Gand une note intéressante sur les productions annuelles de caoutchouc et d'ivoire de l'Anversoise et les bénéfices annuels de cette compagnie. Chiffres intéressants car ils doivent permettre de calculer les prix de revient moyens de ces deux productions et de comparer les variations de ces prix de revient pour le portage humain et pour le transport par chemin de fer. Objet de mon intérêt. On a donc établi, pour chaque année une équation à deux inconnues de la forme suivante :

Quantité d'ivoire x Prix de revient ivoire (X) + Quantité de caoutchouc x Prix de revient ctc (Y) = Quantité d'ivoire x Prix de vente ivoire + Quantité ctc x Prix de vente ctc – bénéfice annuel. Ces équations sont étudiées deux par deux pour des années consécutives. Les résultats sont aberrants voire impossibles et comme les quantités et les prix de vente sont facilement contrôlables, le doute porte uniquement sur les bénéfices annoncés qui ont probablement été copiés servilement d'une autre publication. Il est vrai que lorsqu'on évoque les bénéfices résultant des activités de l'État Indépendant du Congo on est souvent loin de la réalité, et pourtant la valeur totale exacte des exportations (prix de vente) à Anvers, est de 608.536.187 francs dont il faudrait retirer les prix de revient constitués essentiellement de salaires, de frais de transport et de taxes. Pendant la même période les importations se sont élevées à 321.328.338 francs. Mais c'est la fortune « acquise » par le roi qui suscite le plus de critiques, et pourtant les 15.000.000 francs de sa fortune investis dans l'EIC jusqu'en 1888 justifient, dans la logique libérale de l'époque (5% d'intérêts composés) de récupérer 46.000.000 francs en 1908.⁶ D'autre part, la valeur des parts sociales obtenues par l'EIC dans l'ABIR et l'Anversoise pour les concessions concédées, soit respectivement 3.887.500 francs et 9.670.000 francs (valeurs estimées en 1908), ont constitué une partie du portefeuille de l'EIC remis à la Belgique.

Il existe également des sites « historiques » créés pour informer des publics ciblés, sites au contenu souvent dévoyé en ce qui regarde l'EIC. Je reprends ci-dessous le contenu du site KALE KÀÀ KONGÓ qui s'adresse surtout à la diaspora des 2^e et 3^e générations ... qui ne connaissent pas forcément leurs origines :

1884. Etablissement d'une frontière entre l'EIC et les forces dites arabes

Novembre 1885 à Février 1886 Congrès de Berlin où les représentants des colons se partagent le continent africain comme un gâteau

Juillet 1888 Instauration de la Force publique composée uniquement d'Européens en mal d'aventure, dont la mission était de « mater » la population noire et d'assurer une exploitation continue des ressources naturelles du Congo. Lorsque les quotas de caoutchouc n'étaient pas atteints, la différence devait être payée par des mains coupées. Les soldats de la Force publique pouvaient toucher des bonus ou un raccourcissement du temps de service en fonction du nombre des mains coupées récoltées

Janvier 1891 Début de l'exploitation intensive de l'ivoire et du caoutchouc.

Janvier 1894 Campagne militaire des hommes de Léopold II pour récupérer le contrôle de l'Est non seulement sur Tippu Tip mais également sur les forces britanniques de Cecil Rhodes gouverneur d'Afrique du Sud. Les Tetelas vont combattre aux côtés de Tippu Tip.

Octobre 1892 Léopold II crée deux compagnies qu'il confie à ses amis. La compagnie du Kasai chargée d'exploiter le caoutchouc et la Compagnie de l'État Indépendant du Congo qui exploite principalement l'ivoire. Bien sûr il offre carte blanche à ses amis qui sont libres d'exploiter les hommes comme ils l'entendent. Se met alors en place un système esclavagiste violent et cruel sans précédent, qui entraînera la mort de millions de Congolais.

1893. Léopold II fait du territoire exploré du Congo, environ 259.000 km², le domaine de la couronne.

1895. Premières immatriculations des Congolais au registre des civilisés. Les « évolués » comme on les appelait recevaient une carte d'identification qui leur donnait certains avantages comme une plus libre circulation et accès à certaines zones.

Janvier 1897. Les cultures du cacao et du coton désormais « cultures gouvernementales » sont imposées au peuple congolais

1900. Armés de fusils les Chokwe mettent fin à l'empire lunda. Extinction du royaume du Katanga.

1907. Premier diamant trouvé au Kasayi.

15 Novembre 1908. Annexion de la Belgique. Le roi Léopold II cède l'État Indépendant du Congo à la Belgique. Naissance du Congo belge. Charte coloniale pour la gestion du Congo et scandale dans la presse belge.

Et voilà toute l'histoire de l'État Indépendant du Congo. Celle qui suit, du Congo belge, est du même acabit. Pas l'histoire pour les NULS, mais l'histoire par les NULS. Il existe des Universités au Congo depuis 65 ans ; la section « Histoire » du Musée Royal de l'Afrique Centrale a été nettement renforcée en nombre d'historiens et la diaspora congolaise est consultée pour « raconter » l'Afrique Centrale dans un Musée rénové. J'ai été néanmoins le seul à émettre de sévères réserves sur ce texte.

L'histoire, disait Renan, consiste à faire un ensemble apparemment vrai avec des traits qui ne sont vrais qu'à demi. Mais lorsque tous les traits sont faux, l'histoire justifie ce que l'on veut ajoutait Valéry.

¹The Curse of Central Africa

² Le livre de Conan Doyle est réédité en langue française en 2005 sous le titre *Le crime du Congo belge (?)* avec une présentation de l'éditeur et une postface de la journaliste Colette Braeckman. J'ai souligné le mot « Congo belge », qui est un non-sens historique probablement voulu.

³ Il faut trois mois pour apprendre à la famille Sarolea, en Belgique, le décès de leur fils à la bataille de Bedden, malgré l'existence du télégraphe entre Coquilhatville et Boma-Banana.

⁴ <http://abergo1.e-monsite.com/medias/files/g-w-williams2.pdf>

⁵ La Compagnie des Magasins généraux (1887), la SAB Société anonyme belge pour le commerce du Haut Congo (1887), la Compagnie du chemin de fer du Congo (1889) et la Compagnie des Produits du Congo (1889)

⁶ 1 franc placé à 5% (i=intérêt) durant 23 ans (n) a une valeur acquise de 3,0715238 francs. $U^n = (1 + i)^n$